

Résolution adoptée à la séance plénière du 25 février 2020

# Agir pour un espace public égalitaire

## Déclaration du groupe des Associations

Nous sommes aujourd'hui face à un texte absurde ! Absurde car nous sommes en 2020 et qu'en 2020 nous nous posons encore la question de l'égalité entre tous et toutes pour la pleine et entière occupation de l'espace public.

Pourtant cette question reste d'une cuisante actualité et méritait d'être posée !

Le groupe des associations remercie la délégation aux droits des femmes et à l'égalité ainsi que le Bureau, d'avoir fait le choix opportun de porter cette résolution en cette période d'élections municipales et intercommunales.

Si les faits et la situation que vous décrivez au sein de cette résolution sont connus et répétés, notamment grâce à l'implication et aux mobilisations quotidiennes des associations et des milliers de femmes et hommes qui y militent, rien ou presque n'est fait pour lutter contre cette ségrégation genrée.

C'est pourquoi notre groupe s'associe pleinement aux recommandations visant d'une part à l'adaptation d'une démarche d'éga-conditionnalité pour les subventions publiques en particulier sur les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et d'autre part le besoin d'études d'impact genrées pour toute opération d'aménagement public. Ces mesures permettent à la fois une prise conscience et une objectivation diagnostique portant sur la circulation des femmes et des hommes dans l'espace public.

En complément du travail réalisé à partir de nombreux travaux universitaires et d'études menées par des associations comme « Genre et Ville », nous souhaitons souligner la nécessité de porter une égale attention aux territoires ruraux sur les questions d'isolement, voire d'insécurité. Les femmes, comme dans les QPV sont les premières « recluses » pour peu que le tissu associatif, aujourd'hui très fragilisé, ne puisse exercer son rôle moteur de lien social, de solidarité et de rempart intergénérationnel.

Le groupe des associations rejoint ici un point essentiel évoqué en conclusion : celui d'un engagement volontariste de la collectivité territoriale dans une démarche expérimentale en matière d'égalité fondée sur un diagnostic participatif. Celui-ci doit inclure une analyse genrée, un suivi/évaluation, encadrant une politique globale de valorisation des espaces publics en agissant sur les ambiances et éclairages au service du bien-être des habitants et d'animation vers tous publics, tant des équipements sportifs que des parcs et parcours divers.

Nous sommes tous et toutes, les héritiers d'une culture genrée, pour toutes ces raisons et parce que le fait de parler de ces questions fera avancer la prise de conscience, le groupe des associations a voté cette résolution.

Enfin avant de conclure, nous voulons dédier cette déclaration à toutes nos filles et à toutes celles qui chaque jour subissent le poids de notre histoire patriarcale parfois d'une grande violence. La prise de conscience est faite, il est temps désormais que les choses changent. Nous tous, femmes et hommes, avons tout à y gagner.